

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 25 SEPTEMBRE, à 18H00, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. François NEBOUT, maire.

Date de convocation : 18 septembre 2024

MEMBRES PRESENTS :

François NEBOUT, Nathalie DURANDET, Michel BONNEFOND, Annie MARAIS, Jérôme GRIMAL, Robert JABOUILLE, Isabelle BOURIAU, André LANDREAU, Lysiane ROUYER, Marie-Laure DUMONT, Christophe MONTEIRO, Marianne IRIARTE-HUET, Marie-Claire NEAUD, Hassen SFAR, Sandra BISBAU, Sabrina BURON, Cédric JEGOU, Claudine DUMARGUE, Clémence BOUDET, William JACQUILLARD.

MEMBRES EXCUSES :

Fadilla DAHMANI, Robert LECOCQ, Frédéric MILLAC, Jean Leopold SIWE-NANA, Erika BONNEAU, Pascal BUCHEMEYER, Frédéric CROS, Christine DALLA VALLE.

POUVOIRS :

Fadilla DAHMANI À François NEBOUT,
Robert LECOCQ À Isabelle BOURIAU,
Frédéric MILLAC À Robert JABOUILLE,
Jean Leopold SIWE-NANA À Michel BONNEFOND,
Erika BONNEAU À Annie MARAIS,
Pascal BUCHEMEYER À Marianne IRIARTE-HUET,
Frédéric CROS À Sabrina BURON,
Christine DALLA VALLE À Sandra BISBAU.

MEMBRES ABSENTS :

Mallory PEYRONAUD.

Monsieur Hassen SFAR a été nommé secrétaire de séance

N° 2024-109- Fonds Verts Défense de la Forêt Contre l'Incendie – Bois de Matisse – Autorisation de dépôt d'un dossier

La commune de SOYAUX est constituée de grands espaces boisés, urbains ou plus excentrés, dont elle a ou non la propriété. Le massif de SOYAUX fait partie du Plan Départemental de lutte contre l'incendie qui comprend le site boisé des Brandes (SOYAUX, MAGNAC, DIRAC) et la forêt urbaine de SOYAUX.

La commune a connu en 2011 un incendie important sur le site des Brandes. Le site a donc fait l'objet d'un aménagement DFCI en 2023 pour installer une citerne de DFCI sur le site des Brandes et un projet plus global d'amélioration des pistes de DFCI est en cours d'étude.

Une deuxième phase de réflexion porte désormais sur la forêt urbaine de SOYAUX, dénommée le bois de Matisse.

Le projet prévoit la mise en place d'une vraie stratégie de déploiement de moyens pour la lutte contre les incendies de feux de forêts passant par :

- Un recensement des installations existantes et leur état,
- La mise en place d'un schéma de moyens de lutte : amélioration des points de puisage pour les points d'eau : installation de citerne), réaménagement ou remise en état des pistes de DFCI existantes (supprimer les difficultés de circulation répertoriées, améliorer les possibilités de croisement et de retournement, signalétique,
- Sensibilisation et information des gestionnaires et des usagers.

Ce projet est travaillé avec l'ensemble des partenaires, tant sur le volet sécurité/prévention qu'environnemental afin de peser les avantages/inconvénients de chaque choix, et mesurer le bénéfice/risque des deux volets : incendie/préservation des espèces.

La Commune a bénéficié de fonds du Fonds Verts fin 2022 pour la mise en place d'une citerne sur le site des Brandes et l'aménagement de pistes sur les sites des Brandes et de Matisse.

Aujourd'hui, il convient de déposer une nouvelle demande pour l'installation d'une citerne de DFCI sur le site du bois de Matisse, qui viendra compléter les travaux sur les pistes.

L'investissement a été chiffré à un montant de 44 000€ HT et une subvention à hauteur de 68% du HT est sollicitée dans le cadre du Fonds Vert.

Vu l'article L. 1111-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'appel à projets du Fonds Verts, volet DFCI, pour l'année 2024,

Considérant la nécessité de doter la Commune et le SDIS de moyens de se défendre contre l'incendie et les feux de forêt, afin d'assurer la sécurité des biens et des personnes,

La commune de SOYAUX est constituée de grands espaces boisés, urbains ou plus excentrés, dont elle a ou non la propriété.

Le site a donc fait l'objet d'un aménagement DFCI en 2023 pour installer une citerne de DFCI sur le site des Brandes et un projet plus global d'amélioration des pistes de DFCI est en cours d'étude.

Une deuxième phase de réflexion porte désormais sur la forêt urbaine de SOYAUX, dénommée le bois de Matisse.

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le 09/10/2024

ID : 016-211603741-20240925-2024_109-DE

La Commune a bénéficié de fonds du Fonds Verts fin 2022 pour la mise en place d'une citerne sur le site des Brandes et l'aménagement de pistes sur les sites des Brandes et de Matisse.

Aujourd'hui, il convient de déposer une nouvelle demande pour l'installation d'une citerne de DFCI sur le site du bois de Matisse, qui viendra compléter les travaux sur les pistes. L'investissement a été chiffré à un montant de 44 000€ HT et une subvention à hauteur de 68% du HT est sollicitée dans le cadre du Fonds Vert.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité autorise Monsieur le Maire :

- à répondre à l'appel à projet,
- à signer tous les documents associés.

Fait et délibéré en mairie, le 25 septembre 2024.

Le maire,


François NEBOUT